



PREFET DE L'AUDE

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

PUBLIE LE 20 DECEMBRE 2013

**SPECIAL N ° 13 - DECEMBRE 2013**

DDTM

# SOMMAIRE

## DDTM 11

### Autres

|   |       |   |
|---|-------|---|
| Arrêté N °2013353-0015 - Décision n ° 2013 - 082 du Directeur départemental des territoires et de la mer de l'Aude désignant le Responsable Sécurité Défense et le Chargé de Mission Défense et Sécurité. | ..... | 1 |
|---|-------|---|

Direction  
Départementale  
des Territoires  
et de la Mer

**Aude**

**Décision n° 2013 - 082 du Directeur départemental des territoires et de la mer de l'Aude désignant le Responsable Sécurité Défense et le Chargé de Mission Défense et Sécurité.**

**Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de l'Aude**

Direction

**Vu** le code de la défense, et notamment ses articles L1111-1, L1111-2, L1141-1 à L1141-6, L1142-2, L1142-3 et R1143-1 à R1143-8, R1311-1 et suivants, R1312-2 et R1337-1 à R1337-12,

**Vu** le code de la sécurité intérieure, et notamment ses articles L112-2, L721-1 et L721-2,

**Vu** le code général des collectivités territoriales notamment les articles L2131-5, L2215-1, L3221-4 et L3221-5,

**Vu** le décret n°2009-360 du 31 mars 2009 relatif aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat,

**Vu** le décret n°2009-1484 du 03 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles modifié,

**Vu** l'arrêté PRMX 1000810A du Premier Ministre en date du 12 janvier 2010 relatif aux missions interdépartementales des directions départementales interministérielles modifié,

**Vu** l'arrêté PRMD 1132480A du Premier Ministre en date du 30 novembre 2011 portant approbation de l'instruction générale interministérielle n°1300 sur la protection du secret de la défense nationale,

**Vu** l'arrêté du Premier Ministre en date du 22 mai 2013 nommant Monsieur Marc VETTER, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer de l'Aude,

**Vu** les arrêtés préfectoraux n°2008-11-6436 du 28 novembre 2008 et n°2009-11-3956 du 12 octobre 2009 portant approbation de la doctrine de planification ORSEC dans le département de l'Aude et de ses dispositions,

**Vu** l'arrêté préfectoral n°2013164-0024 du 17 juin 2013 donnant délégation de signature à Monsieur Jean François DESBOUIS, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de l'Aude.

**Vu** la circulaire CAB/MD/N2008-0003 du 22 avril 2008 relative à la désignation et mission des chargés de mission pour la défense dans les services déconcentrés,

**Vu** la circulaire interministérielle AGRU0924621N du 2 février 2010 relative à l'organisation de la défense et de la sécurité nationale dans le secteur de compétence du ministère chargé de l'agriculture,

**Vu** la circulaire DEVK1113062C du 10 mai 2011 relative aux échanges d'information entre l'administration centrale du MEDDTL et les échelons déconcentrés, pour la prévention et le traitement des crises,

**Vu** la circulaire DGAL/MUS/N2011-8250 du 29 novembre 2011 relative au rôle des DDT(M) dans la préparation opérationnelle et la gestion de crises relevant des compétences du ministre en charge de l'agriculture et de l'alimentation,

**DECIDE**

## ARTICLE 1:

Monsieur Marc VETTER, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer adjoint, est désigné pour exercer les fonctions de Responsable Sécurité Défense (RSD) et de Chargé de Mission Défense et Sécurité (CMDS) de la direction départementale des territoires et de la mer de l'Aude

## ARTICLE 2:

Le Responsable Sécurité Défense de la direction départementale des territoires et de la mer de l'Aude assure également les fonctions d'officier de sécurité au sens de l'article 15 de l'arrêté du 30 novembre 2011 ( instruction générale interministérielle n°1300).

## ARTICLE 3:

Cette décision prend effet à ce jour.

## ARTICLE 4:

Monsieur le Directeur et Monsieur le Directeur adjoint sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Aude.

Fait à Carcassonne, le 19 décembre 2013

Pour le Préfet et par délégation,

Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer,

  
Jean-François DESBOUIS